

## **Chypre : le Conseil de sécurité renouvelle le mandat de la Force de l'ONU jusqu'au 31 juillet**

30 janvier 2018 – Le Conseil de sécurité de l'ONU a prorogé mardi le mandat de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) jusqu'au 31 juillet 2018.

Saluant les progrès dans les négociations pour un règlement durable et global à Chypre, le Conseil a demandé instamment aux dirigeants chypriotes grecs et chypriotes turcs de continuer de rechercher un règlement sous les auspices de l'ONU.

Le Conseil de sécurité, par sa résolution 2398 (2018), adoptée à l'unanimité, note néanmoins que la Conférence sur Chypre de juin 2017 n'a pas abouti « à un règlement durable, global et juste », exhorte les dirigeants à « redoubler d'efforts pour faire converger leurs points de vue sur les questions essentielles ».

Les dirigeants devront également continuer à travailler avec les comités techniques afin d'améliorer la vie quotidienne des Chypriotes, améliorer le climat général qui entoure les négociations, « notamment en diffusant des messages plus constructifs et plus cohérents », et accroître la participation de la société civile au processus.

Les membres du Conseil prient le Secrétaire général de l'ONU, dans la perspective d'un règlement de la situation, « d'accélérer l'établissement de nouveaux plans de transition en tenant compte des progrès des négociations ».

Par cette résolution, le Conseil espère, en outre, que les parties s'accorderont sur des mesures de confiance militaires et sur l'ouverture de points de passage, en vue de contribuer à « l'instauration d'un climat propice à un règlement ».

Enfin, le Conseil leur demande de continuer à mener d'urgence des consultations avec la Force sur la démarcation de la zone tampon et de permettre aux démineurs d'accéder dans ladite zone. La partie chypriote turque et les forces turques devront également rétablir à Strovia le statu quo militaire antérieur au 30 juin 2000, précise la résolution.